

Si vous souhaitez bénéficier des services de **Friends of Fondation de France**, vous devez préparer un dossier constitué des pièces suivantes :

1. Statuts de votre organisme et publication de la création au Journal officiel.
2. Bilan, compte de résultat et rapport d'activités des deux derniers exercices.
3. Liste des membres du Conseil d'administration.
4. Présentation du projet à financer à travers une note synthétique d'une à deux pages, accompagnée du budget prévisionnel.
5. Liste de donateurs potentiels avec leurs coordonnées, et montant global des dons attendus, ou dans le cas spécifique d'une campagne d'appel à générosité :
 - Liste des Etats dans lesquels les résidents américains seront sollicités et nombre de donateurs potentiels par Etat,
 - Indication de la/les méthode(s) envisagée(s) pour l'appel à dons : téléphone, e-mail, courrier, dîner, etc.(NB : tout support écrit doit être préalablement revu par **Friends of Fondation de France** avant envoi.)
 - Indication de la/les personne(s) qui coordonne(nt) la campagne : employé(s) de votre organisme, volontaire(s), professionnel(s) américain(s), etc.
 - calendrier proposé pour la campagne.
6. Un R.I.B.

Ce dossier complet doit être ensuite adressé à la Fondation de France, à l'attention de Laurence Teper, de préférence par e-mail : laurence.teper@fdf.org ; ou par voie postale : 40 Avenue Hoche, 75008 Paris. Après réception et instruction de celui-ci, en cas d'avis favorable, votre demande est présentée promptement au Conseil d'administration de **Friends of Fondation de France** qui statue.